

2 Politique

Opposition/Création de l'ANO

Bruno Ben Moubamba à la tête du groupement

C.O.

Libreville/Gabon

Avec de multiples objectifs: participation au dialogue national prôné par le chef de l'Etat et aux prochaines élections, cette nouvelle écurie qui rassemble douze partis politiques se réclamant de l'opposition, veut fédérer leurs actions afin de réaliser, par des moyens démocratiques, une alternance crédible.



Photo : Chris Oyame

Séance de signature de la charte de l'ANO. Ici, le président du FER, Bonnaventure Nzigou Manfoumbi.



Photo : Chris Oyame

Le premier président de l'ANO, élu pour trois mois, Bruno Ben Moubamba prononçant son discours.

UNE douzaine de petits partis politiques se réclamant de l'opposition et ayant soutenu le candidat du Parti démocratique gabonais (PDG), Ali Bongo Ondimba, lors de l'élection présidentielle du 27 août dernier, se sont constitués, mercredi dernier, en une plate-forme dénommée : Alliance nouvelle de l'opposition (ANO). Une cérémonie a été consacrée dernièrement, à Libreville, à la présentation du comité directeur de cette structure, à la signature de sa charte et à l'installation de son président, Bruno Ben Moubamba, élu pour trois mois.

Dans son intervention, le président du Parti socialiste unifié (PSU), Simon Evouna, a fait la présentation de l'ANO. Il s'agit, a-t-il dit d'un " regroupement de partis politiques légalement

constitués ou en voie de l'être, qui ont pour objectif de fédérer leurs actions en vue de réaliser, par des moyens démocratiques, en République gabonaise, une alternance politique crédible». Non sans préciser que l'ANO tire sa légalité des actes juridico-administratifs de la Convention des partis démocrates et républicains de l'opposition (CPDRO), pour ainsi se muer en ANO.

Et l'orateur de poursuivre : «Ce regroupement se veut un rassemblement de partis engagés dans la troisième voie, qui se démarque de la tendance actuelle marquée par un bipolarisme entre le PDG et sa majorité et le groupe composé des partis et associations affiliés à l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 2016 Jean Ping (...). Une voie qui magnifie les valeurs de jus-



Photo : Chris Oyame

Après la cérémonie, les présidents des 12 partis politiques qui composent l'ANO ont posé en famille.

tice sociale et de démocratie apaisée». Ensuite, Simon Evouna a décliné les multiples missions de l'ANO dont les principales sont, entre autres, "œuvrer pour l'édification d'une société nouvelle, dans laquelle vi-

vent les citoyens dignes, libres, solidaires et respectueux de l'Etat de droit." Après la signature de la charte, le président du nouveau groupement politique, Bruno Ben Moubamba, élu pour trois mois, a, dans son

propos, demandé aux siens de rêver d'un renouveau politique et travailler pour le changement. Car, a-t-il dit, «Notre regroupement se veut un socle de promotion des valeurs permettant à l'homme de connaître un

épanouissement réel, plutôt qu'un rassemblement qui privilégie l'opposition contre des personnes en lieu et place du système qui empêche la sauvegarde des valeurs acceptées par toute société éprise de paix, de démocratie et de progrès». Avant de préciser: "la charte qui vient d'être signée s'inscrit dans une démarche qui se veut pédagogique et socialisante pour le peuple gabonais."

Mesurant le poids de ses nouvelles responsabilités et pour donner corps à l'ambition de l'ANO, l'actuel vice-Premier ministre du gouvernement Issoze Ngondet se propose, entre autres, de multiplier ses efforts en orientant la feuille de route sur la mobilisation des ressources humaines aux fins d'engager les réflexions au dialogue national prôné par le président de la République et de mutualiser leurs stratégies et tactiques pour aborder avec des chances de réussite, les prochaines élections législatives et locales. Il a enfin invité les autres partis qui partagent leur ambition et vision à les rejoindre, pour construire ensemble cette troisième voie.

L'ANO est composée de : FER, PPU, MDJS, PSU, RDI, RGUP, CCDG, UPN, APSG, CFD, UGD et ACR.

Décès de l'ancien membre du gouvernement et avocat David Bomby-A-Nzengue

L'hommage des magistrats hier

F. M. M.

Libreville/Gabon

La cérémonie s'est déroulée au palais de Justice de Libreville, en présence de plusieurs membres du gouvernement.

«**PUISSENT** nos regrets sincères et l'hommage que cette foule attristée rend à votre mémoire, adoucir s'il est possible, la douleur de vos veuves, vos enfants, vos frères et sœurs, vos amis et vos confrères !». C'est par cette phrase que le corps judiciaire réuni autour du barreau gabonais a rendu un dernier hommage, à Maître David Bomby-A-Nzengue, au palais de Justice de Libreville, hier après-midi.

Cette cérémonie, présidée par le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Alexis Boutamba Mbina, en présence du ministre Francis Nkea Nzighe, avocat, témoigne de l'importance et de la place qu'occupait le défunt au sein de la famille judiciaire gabonaise.

Me Ndimine Moussodou, en lieu et place du bâtonnier empêché, a indiqué que : «Le des-



Photo : DR

Le cercueil de l'avocat défunt porté par ses collègues au sortir de l'hommage solennel rendu au palais de Justice.

tin n'a pas voulu que ce confrère qui nous quitte, admis au barreau en 2011, achève une fonction dont il avait gagné toutes les étapes par sa persévérance et son bon comportement». En effet, pour le représentant du bâtonnier, l'homme était "très poli, courtois, respectueux, pondéré et dévoué, de sorte qu'il a su conquérir l'estime et la sympathie non seulement de son patron de stage qui, l'appelait «Me David» et non par son nom de famille, mais aussi de tous ses confrères et collaborateurs".

Et de souligner : «Quand



Photo : DR

Dieu qui est le maître, rappelle à lui les meilleurs de



Photo : DR

Plusieurs membres du gouvernement et autres officiels ont pris part à la cérémonie.

ses créatures, c'est sans doute parce qu'il juge que la

mission qu'elles avaient à remplir ici bas, doit prendre

fin, comme dit un dicton populaire, "les bons s'en vont et les mauvais restent"».

Quant à l'un des ses maîtres de stage, Me Gisèle Eyue Bekale, elle a fait ce témoignage : «J'ai pu découvrir vos qualités éprises d'humilité, de discrétion, de courtoisie et de dévouement. Homme d'expérience, vous engagiez une carrière d'avocat qui n'a duré que 5 ans seulement. Ministre, puis avocat, vous avez placé au cœur de votre vie des valeurs d'humilité, de gentillesse et de délicatesse que vous avez mises au service des autres».

Et Me Me Eyue Bekale de conclure : «Monsieur le ministre, Me David Bomby-A-Nzengue, vous avez côtoyé les plus grands et les plus humbles sans distinction en réservant à chacun un accueil et une écoute ; vous laissez derrière vous votre famille qui a pansé les blessures de votre vie, vos enfants et vos petits-enfants. Je veux leur dire au nom de tous les avocats du barreau du Gabon et en mon nom personnel que leur peine se joint à la nôtre au moment où le livre de votre vie se ferme».

Une vue de la famille du disparu lors de la cérémonie.